



Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

Comité technique local (CTL) du 07/12/20

Retrouvez la déclaration liminaire **FO DGFIP 67** sur le site web local. En réponse, la Directrice a indiqué que :
- Il faut différencier les suppressions nettes des transferts (NDLR : Ce sont bien 51 emplois perdus dans le 67 ! La création de 3 emplois, 1IP et 2 IDIV HC, importent peu aux agents, contrôleurs et inspecteurs !!)
- Ces questions sur les SIP et les SIE, on se les pose tous.

PONTS NATURELS 2021 :

La direction a proposé les 2 dates éligibles : le vendredi 14 mai et le vendredi 12 novembre.
Les élus FO DGFIP 67 ont voté POUR ainsi que CGT et CFDT.

Modifications des modalités et des horaires d'accueil du public au Service départemental de l'enregistrement (SDE) à compter du 4 janvier 2021

Ouvert exclusivement sur RDV les lundis, mardis, jeudi de 8H30 à 12H et de 13h30 à 16H ainsi que, sans RDV, les mercredis et vendredi matin de 8H30 à 12H.

Vote : Abstention de toutes les OS (explication de vote : usagers professionnels, maintien partiel d'un accueil sans RDV, pas d'opposition formulée par les agents du SDE).

Nous avons appris que 2 emplois seraient supprimés pour transfert au SNE dont 1 en 2021.

Fusion des Paeries départementales du Bas-Rhin et Haut-Rhin suite à la création de la Communauté européenne d'Alsace (CEA)

La direction a souligné que ce dossier est très politique (NDLR : ce qui doit expliquer pourquoi la DRFIP67 ne s'est pas battue pour garder la Paerie) et que la décision a été prise tardivement.

18 emplois transférés (pas le cadre A+) dans le Haut-Rhin au 01/01/21. De cette date au 31/08, agents placés en ALD 67. Intérim par le Payeur du Haut-Rhin, en attendant le classement du poste.

Autrement dit, ce ne sont pas 51 mais 69 emplois perdus pour le Bas-Rhin au 01/01/21 !!!!!

La saignée est donc encore pire qu'annoncée...

Le prochain mouvement de mutation au 01/09/21 risque d'être extrêmement compliqué avec tous les agents qui vont devoir trouver une nouvelle chaise où s'asseoir...

Les agents ont la possibilité de demander leur mutation nationale pour suivre la mission dans le Haut-Rhin, à Colmar ou à l'antenne de Strasbourg, ou de demander un autre service dans le 67.

Réponses aux questions de FO DGFIP 67 :

- La fermeture de l'antenne n'est pas déterminée à ce jour, elle sera faite par la DDFIP 68. Donc, pour FO, il n'y a pas de garantie de la permanence de l'antenne... Au 01/09/21, si l'antenne est maintenue, il y aura une convention collective de travail à distance.

- Les locaux de la Paerie de la CEA ne sont pas trouvés mais devraient se situer plus proches de la gare.

Quant aux locaux à la Paerie 67, il n'existe pas de garantie qu'ils restent au Conseil départemental actuel var il n'y a pas encore eu d'échange à ce propos.

- Accueil du public : la DDFIP 68 souhaite maintenir un guichet à Strasbourg entre le 01/01 et le 31/08. Après cela relèvera du Haut-Rhin et donc ce sera à voir eux ! (NDLR : la DRFIP 67 s'en lave les mains)

- Garantie pour les agents d'être maintenus sur la direction territoriale d'implantation de l'antenne. Les priorités seront valables à la création et à la fin de l'antenne. Sinon, ce sera de la convenance personnelle. A la création de l'antenne, les agents qui souhaitent rester à la Paerie seront affectés dans le Haut-Rhin en affectation nationale et à l'antenne de Strasbourg en local. La valeur de garantie à la fin de l'antenne ne figure pas sur un

texte réglementaire puisqu'elle ne figure que dans une réponse de la DG à la DRFIP 67, dans la fiche du CTL...et maintenant dans le PV de ce CTL... ! La garantie s'applique au Bas-Rhin.

- Degré de spécialisation sur les tâches, pas de changement fondamental de la nature des tâches : C'est la DDFIP 68 qui a rédigé la fiche du CTL et ces mentions sont des copier-coller des fiches NRP...Il y a une réunion demain avec la DDFIP 68, la DRFIP 67 (et les agents de la Pairie 67) en saura sans doute plus et ne doute pas que l'on va trouver des synergies malgré les 2 sites. Pour FO, c'est aussi oublier la distance entre l'antenne et l'ordonnateur et le management à distance (8 mois minimum et jusqu'à plusieurs années ?)

- RPS – DUERP 67 et 68 : les élus FO ont relevé le stress et les problèmes d'effectifs déjà existants qui inquiètent les personnels des 2 Paieries, ainsi que l'incertitude croissante sur l'avenir. Gageons que la situation ne risque pas de s'améliorer...La Directrice a répondu que ces problématiques concerneront le CHSCT 68...(NDLR : la DRFIP 67 s'en lave les mains) mais la DRFIP 67 restera attentive...

Après que la direction locale a répondu plusieurs fois que ce serait le problème du Haut-Rhin, FO DGFIP 67 a tenu à rappeler le minimum de respect que la direction du 67 devait conserver envers les agents et les usagers ! Il ne s'agit pas de se laver les mains de tout...

[Présentation du dispositif d'affichage d'indicateurs de qualité dans les SIE](#)

Pour FO, vu le peu de public et vu le contexte, il n'y avait pas d'intérêt et sans doute autre chose à faire...

[Bilan de la campagne des entretiens professionnels 2020](#)

7 recours AH (1A, 4B, 2C) pour 1 recours en CAPL (1B).

[QUESTIONS DIVERSES](#)

[Question intersyndicale concernant une fusion BCR-PCE](#)

FO DGFIP 67 a rappelé les conclusions du groupe de travail national concernant le Contrôle Fiscal (voir info du site national du 01/10/20) et les règles de gestion spécifiques des agents de la BCR.

La direction a répondu en précisant qu'il ne s'agirait pas d'une fusion mais d'un commandement unique des 2 structures ou d'une révision de la convention...

[Questions diverses posées par FO DGFIP 67](#)

Forfait mobilité- date limite 30/12/20 : la direction attend la réponse de la DG (question posée 2 fois).

Centre de Contact : la Direction va voir pourquoi le versement automatique des primes n'a pas eu lieu...Supports double écran, habilitations ILLIAD/Sispéo à demander à la cheffe de service. La livraison des mopieurs est imminente. Cuisine réaménagée, le mobilier va évoluer, évier bientôt opérationnel. Ménage fait dans les couloirs après travaux mais dans les bureaux au même rythme qu'ailleurs donc pas tous les jours...

Local à vélo République : devenu trop petit, une solution est recherchée.

Molsheim : Compte tenu de la densification et des travaux, FO exige le passage d'une commission de sécurité. La direction va voir près la fin des travaux fin décembre/début janvier. Peut-être réponse demain au CHSCT.

Seltz : La présence de l'EDR sera plus forte de janvier à septembre 2021.

Service Logistique : Pour la direction, il n'y a pas de souci au niveau des agents techniques, la réorganisation est en cours. Elle n'a pas vu sur l'arrivée des collègues de la DISI qui vont perdre leur emploi. La réaffectation d'AT DISI sur des emplois administratifs serait possible.

Résidence administrative des EDR avec le NRP : SI la structure de rattachement disparaît, la structure la plus proche sera désignée pour le rattachement.

Obernai : Le transfert d'un agent C à Bischwiller est acté. Pas d'obligation de travailler en présentiel 5 jours à Erstein à compter d'avril 21. Télétravail 3 ou 5 jours possibles en fonction de la situation sanitaire.

Question autre OS - Situation sanitaire : Le vendredi 4/12, 1361 agents dont 715 présents (53%), 299 absents (22 %) et 337 en télétravail (32%) se décomposant en 66 nomades + 271 télétravailleurs. Le jeudi 3/12, 1361 agents, 819 présents (60%), 202 absents (15%), 330 télétravailleurs (nomades compris) soit 24%...Pour les 2 jours, 1 collègue de la DOE positif, 8 personnes en ASA fragilité, 1 en ASA septaine, et 1 autre situation.

Demain, CHSCT. Prochaine audio-conférence locale, le lundi 12/01 à 8H30 (faites remonter vos questions). CTL emplois le 12/01 (la douloureuse sera présentée site par site).

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Marina FUNCK, Virginie BRACHET,
Corine BOURHIS, Marie-Claire SAIDOU